

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Point Rencontre Animation Jeunes est une structure municipale située au 41 rue de l'Yser. Déclaré comme Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H), il est destiné aux jeunes de 12 à 17 ans et a une capacité d'accueil de 60 jeunes.

C'est une structure ouverte toute l'année à l'exception des vacances de Noël avec :

- un accueil en accès libre,
- des activités spécifiques pendant les vacances scolaires,

L'objectif général est d'amener les jeunes à devenir des adultes libres, responsables et autonomes avec tout ce que cela implique comme ouverture d'esprit et regard critique sur la société.

MODE D'ACCUEIL

L'accueil en accès libre (à l'année) :

Lieu de rencontres, d'échanges, la particularité de cet accueil est de prendre en compte les besoins d'autonomie, de liberté, d'affirmation de soi...de chaque adolescent.

L'équipe impulse des ateliers autour du multimédia, intervient par la mise en place d'actions de prévention et tient compte des propositions des jeunes : animations, sorties, accompagnement de projets.

Le PRAJ, fort de son équipe de professionnels, s'appuie sur une dynamique d'accueil "ouvert", libre et autonome. Les animateurs profitent de ce côté convivial pour permettre aux jeunes de participer sans se sentir "infantilisés". Ils initient les jeunes à une démarche de projet et à une implication collective dans leurs loisirs.

Des activités variées pendant les vacances :

Etablir un programme d'activités, c'est prendre en compte les 12/17 ans dans leur spécificité. Cette programmation répond à leur attirance pour des activités ludiques et rythmées.

Le jeune peut vivre un temps de vacances qui permet l'accompagnement à l'acquisition de l'autonomie avec une alternance d'ateliers, d'activités et de temps libre. Il peut également proposer des animations.

Cela le rend acteur de ses loisirs. L'autonomie étant déjà partiellement acquise, l'équipe d'animation accompagne les jeunes dans une démarche participative et collective.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION, SES MISSIONS ET SA COMMUNICATION

Une équipe :

Le public est encadré par une équipe d'animation composée selon les normes d'encadrement déterminées par la réglementation soit un animateur pour 12 jeunes.

Cette équipe est composée de trois animateurs permanents et de jeunes animateurs diplômés ou en cours de formation.

Des missions :

✓ **L'accueil :**

Le temps de l'accueil est celui de la rencontre, de l'écoute et du dialogue, important pour les relations qui en découlent. Il est de ce fait le garant de la mise en oeuvre et du respect des règles de vie.

L'animateur est présent pour favoriser ces échanges, l'émergence d'idées et de points de vues afin de permettre à chacun de trouver sa place et de se construire.

Parfois un jeune peut lui formuler une demande personnelle, il lui répondra au mieux, permettant ainsi de trouver un avis et un soutien extérieur. En cas de besoin, il le réorientera vers d'autres partenaires spécialisés qui prendront le relais.

✓ **Les activités :**

L'intervention s'organise autour d'activités qui peuvent être initiées par les jeunes et qui deviennent le support d'un travail éducatif et d'un apprentissage des règles de vie en collectivité.

Pour atteindre les objectifs éducatifs posés, ces activités doivent nécessairement placer le jeune en tant qu'acteur de son temps libre et non en tant que consommateur de ses loisirs.

✓ **La prévention:**

La jeunesse est un état, le public jeune est un public en constante évolution comportementale.

Pour ce public en perpétuel renouvellement, il est nécessaire de maintenir en permanence des actions éducatives et de prévention.

Ce dernier terme est à prendre au sens large et couvrira de nombreux domaines comme, le respect des règles de fonctionnement, la santé, l'insertion, la prévention de la délinquance et des conduites addictives (tabac, alcool, drogue, jeux, internet) ou à risques (sexualité).

Plusieurs modes de communication :

Une plaquette d'information générale sur le fonctionnement est à la disposition des familles dans la structure, tout comme le projet pédagogique, qui y est affiché.

Les activités / sorties, proposées par les jeunes sont affichées uniquement au PRAJ.

Le site internet de la Ville (www.ville-gujanmestras.fr Rubrique P.R.A.J) et sa lettre d'information sont utilisés comme moyens de communication auprès des familles. Les documents précités y sont téléchargeables.

Lors de l'inscription annuelle au Service aux Familles, le règlement intérieur sera obligatoirement donné aux familles.

LES OBJECTIFS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Objectif général:

Amener les jeunes à devenir des adultes libres, responsables et autonomes avec tout ce que cela implique comme ouverture d'esprit et de regard critique sur la société.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'épanouissement du jeune dans sa globalité et son milieu de vie.
- Lui permettre de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses et ses savoir-faire, en lui donnant l'occasion de se confronter autrement aux individus et aux éléments qui l'entourent.
- Participer au développement intellectuel, sportif et culturel de l'adolescent.
- Contribuer à ce qu'il soit maître de sa vie individuelle, collective et de son avenir, dans le but d'être un citoyen à part entière.

Des méthodes pédagogiques :

- ✓ ***Prêter une oreille attentive à l'adolescent qui a besoin de l'écoute d'un adulte pour grandir et se construire.***

Jouer, faire des sorties ludiques ou sportives avec les jeunes n'est pas un but en soi mais un support pour être avec l'adolescent et l'aider à s'épanouir.

- ✓ ***Développer chez le jeune une ouverture d'esprit qui va lui permettre d'enraciner sa personnalité, en :***

- Eveillant sa curiosité afin de lui permettre de s'ouvrir à différentes formes de culture(s) qu'elles soient nouvelles, traditionnelles ou innovantes.
- Favorisant l'acquisition de savoir-faire diversifiés le valorisant.
- Proposant des activités d'expression artistique, lui permettant de se révéler.
- Mettant en place des activités physiques, pour que l'adolescent développe le goût de l'effort et des capacités d'expression.

- ✓ ***Développer chez lui un sens de la vie sociale et des responsabilités grâce à :***

- Un rappel des règles de vie commune (règlement intérieur du PRAJ).
- Un apprentissage du respect d'autrui et de soi-même par le discours et l'écoute.
- Une mise en jeu des réflexes de solidarité.
- Une responsabilisation progressive dans l'organisation de ses loisirs, où le jeune est acteur dans la conception et la réalisation des projets.
- Un soutien pour que le jeune devienne un citoyen responsable, décideur de son avenir, et acteur de sa Cité.

✓ ***Adapter des outils d'autonomie par rapport à son âge et ses conditions de vie par :***

- La proposition d'outils pour que l'adolescent s'épanouisse vers l'âge adulte :
- La prévention .
- La mise en place d'actions collectives et spécifiques.
- Un accès aux nouvelles technologies : bornes Internet.

Fait à Gujan-Mestras le 13 octobre 2016